



CONTACT PRESSE
Médélise René

05 56 33 00 97
07 87 81 59 48

medelise.rene@ville-lormont.fr

Mairie de Lormont
rue, André Dupin – BP1
33305 Lormont cedex

Retrouvez les communiqués de presse de
la Ville de Lormont sur www.lormont.fr



@Villedelormont sur [Twitter](https://twitter.com/Villedelormont),
[Facebook](https://www.facebook.com/Villedelormont), [Instagram](https://www.instagram.com/Villedelormont), [Youtube](https://www.youtube.com/Villedelormont) et
[Calaméo](https://www.calameo.com/Villedelormont)

Communiqué de presse

La Ville de Lormont développe des outils numériques pour ses agents

Au travail comme dans la vie privée, la digitalisation nous entoure. Et depuis de nombreuses années maintenant, notre quotidien s'organise principalement par le biais d'outils numériques. Une dimension que la Ville de Lormont a souhaité prendre en considération en développant l'e-administration et le numérique, dans ses fonctionnements internes.

Une action menée depuis 4 ans

En 2015, la municipalité a progressivement doté ses agents non-administratifs (service technique, personnel des écoles, gardien de salles, animateurs etc.) d'accès informatiques, alors que grand nombre de collectivités ne donnent accès à ces outils qu'aux seuls agents administratifs. Le service informatique et de communication interne, ont donc travaillé conjointement à la réalisation et la réussite de ce projet.

Cette démarche d'égalité, d'accès à l'information pour tous, a donné lieu à la création d'adresses mails, à la mise en place de postes informatiques partagés et à la création d'un intranet. Par la suite, les services porteurs de l'action se sont rendus au sein des services concernés pour prodiguer quelques conseils d'utilisation et accompagner la prise en main des outils. Pour les personnes novices dans ce domaine, le service des ressources humaines a mis en place des formations informatiques permettant de réduire au maximum les risques de décrochage. La Ville se mobilise ainsi sur l'inclusion numérique de tous ses agents dans le cadre de sa responsabilité sociétale d'employeur.

Les agents disposent aujourd'hui des mêmes informations et surtout, peuvent y avoir accès en quelques clics seulement. Ces outils de travail commun ont par conséquent, été conçus pour pallier aux inégalités et renforcer la cohésion entre les équipes. Des visites dans les services ont toujours lieu pour s'assurer que les agents s'approprient ces nouveaux outils.

Mise en place d'une salle de formation

Afin de pouvoir répondre à l'offre de formation à distance du CNFPT, Centre National de la Fonction Publique Territoriale, une salle est aujourd'hui mise à la disposition de l'ensemble des agents. Via leur messagerie, ils peuvent réserver un poste informatique et s'y connecter grâce à leur session.

Le CNFPT propose dorénavant des formations à distance, laissant ainsi l'agent s'organiser selon ses impératifs professionnels. Une organisation qui lui permet de se former via des documents, des vidéos, des exercices et de pouvoir aussi, échanger avec l'intervenant ou intervenante sur un forum ou par courriel. Grâce à cette salle, propice au calme et à la sérénité, l'agent peut donc suivre sa formation dans des conditions réelles.

En quelques chiffres

La mise en place d'ordinateurs partagés s'achèvera d'ici quelques semaines, pour un coût global d'environ 40 000 euros (dotation politique de la ville). La Ville comptera

Lormont, le 19 octobre 2018



Communiqué de presse

alors 30 postes informatiques supplémentaires pour satisfaire près de 220 agents, ayant aujourd'hui accès à une messagerie et à l'intranet. Cette action répond également à l'objectif de la politique « Ville moderne et numérique » de Lormont.